



## AVIS PUBLIC

### **Adoption du Règlement 552-2024 Concernant la garde et le contrôle des chiens**

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2024, à 19 h 30, le Conseil a adopté le règlement numéro 552-2024 concernant la garde et le contrôle des chiens.

Une copie est également disponible sur le site officiel à [www.lac-simon.net](http://www.lac-simon.net).

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je soussignée, Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux deux endroits publics indiqués dans la résolution numéro 161-05-2024.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 10 octobre 2024.*

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière